

refus de prise en charge par la "dommageouvrage"

Par manina, le 29/03/2019 à 18:18

de l'eau sous le carrelage de notre arrière cuisine et les mûrs moisis.

la maison est sous garantie décennale mais l'assurance refuse une prise en charge au motif "problème étranger à la construction"

que faire ???

j'ajoute que la recherche de cette présence d'eau n'a pas été identifiée malgré quelques investigations.

merci

Par Chaber, le 30/03/2019 à 18:16

bonjour

Il semblerait que ce soit un dégats des eaux . Faites déclaration à votre assureur Multirisques Habitation

Par manina, le 01/04/2019 à 09:12

bonjour et merci

ce n'est pas un dégâts des eaux.

aucune fuite. Mais il fauda bien qu'une assurance prenne en charge.

Par Chaber, le 01/04/2019 à 16:05
bonjour
y a-t-il eu recherche de fuites?